

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE / CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Le demandeur doit présenter **UNIQUEMENT LES ORIGINAUX** des documents demandés

Le dépôt des demandes se fait UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

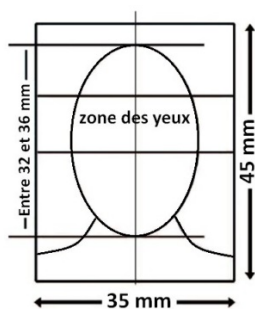
PIÈCES A PRODUIRE

- Timbres fiscaux** (achat dans un bureau de presse tabac, au trésor public, ou en ligne sur le site timbres.impots.gouv.fr)
Passport : 17 euros pour les mineurs de moins de 15 ans ; 42 euros pour les enfants entre 15 et 18 ans et 86 euros pour les majeurs
Carte nationale d'identité : 25 euros si perte ou vol du titre
- 1 photo d'identité de moins de 6 mois** non découpée, non scannée, sur fond clair, de face, tête nue, expression neutre, bouche fermée, visage dégagé, cheveux derrière les oreilles et éviter de porter des lunettes
- Justificatif d'identité**
Carte nationale d'identité ou passeport sécurisé valide ou périmée depuis moins de 5 ans
- Perte ou Vol**
Perte : Déclaration à compléter au dépôt du dossier en mairie
Vol : Déclaration à effectuer dans une gendarmerie ou un commissariat
- Copie intégrale de l'acte de naissance ou extrait de naissance avec filiation** daté de moins de 3 mois
- Justificatif de l'autorité parentale**
Livret de famille
Judgement en intégralité qui désigne le(s) parent(s) qui exerce(nt) l'autorité parentale et qui fixe la résidence de l'enfant, ou décision de justice qui désigne le tuteur légal
Pièce d'identité du représentant légal en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans
- Justificatif de la nationalité française** (si l'acte de naissance ne permet pas d'établir la nationalité)
Certificat de nationalité française, Déclaration d'acquisition de la nationalité française ou Décret de naturalisation
- Justificatif de domicile daté de moins d'un an au nom du demandeur**
Facture d'eau, d'électricité, de gaz, téléphone fixe ou portable, avis d'imposition ou certificat de non-imposition, titre de propriété ou quittance de loyer.....
En cas de garde alternée d'un mineur : justificatif de domicile de chaque parent + titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans
En cas d'hébergement chez une tierce personne : titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans de l'hébergeant + attestation d'hébergement précisant que l'hébergé réside chez l'hébergeant depuis plus de 3 mois + justificatif de domicile daté de moins d'un an au nom de l'hébergeant
- En cas de tutelle**
Présence obligatoire du tuteur muni de son titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans et de la décision de justice
- Mentions diverses**
Acte de mariage daté de moins de 3 mois, ou un jugement de divorce précisant l'autorisation de porter le nom de l'ex-époux
Acte de décès pour les personnes souhaitant avoir la mention « veuf – veuve »
Pour les enfants présenter un courrier manuscrit du 2^{ème} parent autorisant le nom d'usage + son titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Pré-demande à remplir en ligne sur le site** : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

La présence du demandeur est obligatoire au dépôt et retrait du titre (prise d'empreintes)

Liste des communes équipées d'un dispositif de recueil en Haute-Savoie

Abondance	:	04 50 73 00 16
Anancy	:	04 50 33 88 88
Anancy le Vieux	:	04 50 23 86 00
Annemasse	:	04 50 95 07 00
Boège	:	04 50 39 10 01
Bonneville	:	04 50 25 24 10 ou 04 50 25 22 12
Chamonix-Mont-Blanc	:	04 50 53 11 13
Cluses	:	04 50 96 69 00
Cran-Gevrier	:	04 50 88 67 00
Cruseilles	:	04 50 32 10 33
Douvaine	:	04 50 94 00 37
Epagny-Metz-Tessy	:	04 50 22 24 71
Evian-les-Bains	:	04 50 83 10 00
Faverges-Seythenex	:	04 50 32 57 57
Frangy	:	04 50 44 75 96
Gaillard	:	04 50 39 76 30
La Roche-sur-Foron	:	04 50 25 90 00
Morzine	:	04 50 79 04 33
Perrignier	:	04 50 72 40 24
Reignier-Esery	:	04 50 43 40 03
Rumilly	:	04 50 64 69 20
Saint-Gervais	:	04 50 47 75 66
Saint-Julien-en-Genevois	:	04 50 35 14 14
Sallanches	:	04 50 91 27 27
Seynod	:	04 50 33 45 00
Seyssel	:	04 50 59 27 67
Taninges	:	04 50 34 20 22
Thônes	:	04 50 02 91 72
Thonon-les-Bains	:	04 50 70 69 68
Thorens-les-Glières	:	04 50 22 40 15
Ville-la-Grand	:	04 50 84 24 24



CONFORME À LA NORME ISO/IEC 19794-5 : 2005

mise à jour le 16.03.2017